

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

HUGAU OBLI 1-3

Code ISIN (R) : FR0010827139
OPCVM relevant de la Directive européenne 2009/65/CE

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF : Obligations et autres titres de créances libellés en euro.

L'objectif de gestion du fonds est de surperformer son indice de référence le ICE BOFAML 1-3 Year Euro Government Index sur la période recommandée qui est composé de titres obligataires à taux fixe de maturité comprise entre 1 et 3 ans émis en euro par les Etats membres de la zone européenne tenant compte du réinvestissement des coupons.

Afin d'y parvenir, l'équipe de gestion adopte un style de gestion actif reposant sur une analyse macro-et micro-économique, visant à anticiper les mouvements de taux d'intérêts, et sélectionner majoritairement après analyse crédit, des actifs obligataires de « bonne qualité de crédit », principalement libellés en Euro. Les décisions de gestion portent notamment sur : (le degré d'exposition au risque de taux ; le positionnement sur la courbe ; l'allocation géographique au sein de la zone Euro ; Le degré d'exposition au risque crédit résultant d'une allocation sectorielle et de sélection des émetteurs.

Le portefeuille peut inclure d'une manière générale et d'une façon durable des titres dont l'appréciation du niveau de qualité est jugé moindre à hauteur de 15% de l'actif.

Le FCP pourra investir jusqu'à 10% en actifs libellés en devises autres que l'Euro. Ces positions feront alors l'objet d'une couverture systématique du risque de change.

La sensibilité du portefeuille est comprise entre 0 et +3.

L'utilisation des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être effectuées dans un but tant de couverture que d'exposition sur les risques de taux.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation totale.

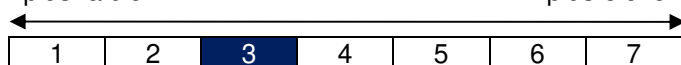
Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour ouvré à 11h00 et sont exécutés le premier jour ouvré suivant sur la base de prochaine valeur liquidative calculée.

Durée minimum de placement recommandée : Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 18 mois.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible,
rendement
potentiellement
plus faible

A risque plus élevé,
rendement
potentiellement
plus élevé



Le niveau de risque reflète principalement le risque du marché sur lequel il est investi.

Les données historiques pourraient ne pas constituer une information fiable.

La catégorie de risque associée n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit** : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs ou si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur de ces titres peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative.

-**Risque de liquidité** : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.

-**Risque de contrepartie** : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

-**Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés** : L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

La survenance de l'un de ses risques peut entraîner un impact négatif sur la valeur liquidative du portefeuille.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ils réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	0%
Frais de sortie	0%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital, avant que celui-ci ne soit investi sur la valeur de souscription de la part de l'OPCVM au jour d'exécution de l'ordre.

Frais prélevés par le FCP sur une année

Frais courants	1,06%
----------------	-------

Frais prélevés par le FCP dans certaines circonstances

Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs - vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le 31 décembre 2020.

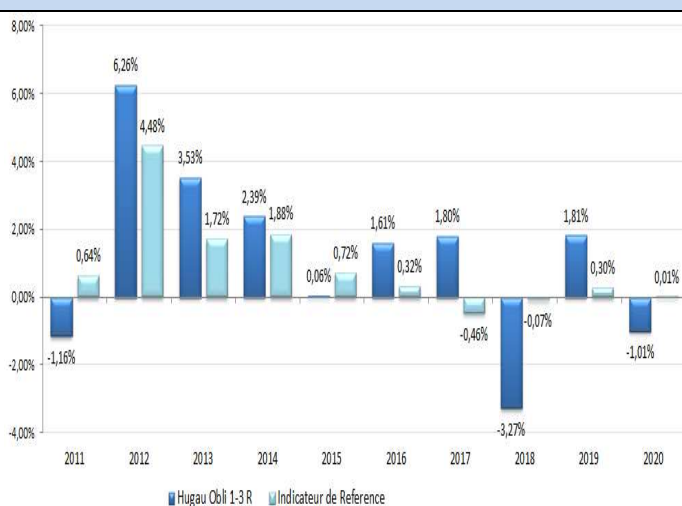
Il exclut :

- les commissions de surperformance,
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPC.

Ces frais sont susceptibles de varier d'un exercice à l'autre.

- Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la rubrique « frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur simple demande auprès de la société de gestion

Performances passées



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

La performance de l'OPCVM est calculée coupons nets réinvestis, et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie.

Date de création de la part : 30/11/2009

Devise de référence : euro (EUR)

Informations pratiques

-Le dépositaire de cet OPCVM est le CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC)

-Le prospectus du fonds et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion.

-Les détails actualisés de la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur son site internet ou gratuitement sur simple demande écrite auprès de celle-ci. Cette politique décrit notamment les modalités de calcul des rémunérations et avantages de certaines catégories de salariés, les organes responsables de leur attribution ainsi que la composition du Comité de rémunération.

-La VL est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion sur son site internet www.hugau-gestion.com, sur les sites internet des établissements commercialisateurs, et publiée sur plusieurs site internet financier.

Fiscalité :

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de prendre contact auprès du commercialisateur du fonds.

Responsabilité :

La responsabilité d'Hugau Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Hugau Gestion est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 29/01/2021.